

Projets carbone forestiers

Aides au renouvellement

Assemblée Générale
Fransylva Maine-et-Loire
14 avril 2023



Accompagner, Assurer, Renouveler

Hortense WIART
Joseph de LAPASSE

Fransylva Services

*Apporter des services aux adhérents Fransylva pour leur permettre de **mieux assurer et renouveler leurs forêts***



► **Philippe de Dreuzy** : Président, FRANSYLVA 45

► **Eric Toppan** : Directeur général



François CARIOU
Responsable assurances
et aides au reboisement



Clotilde LE GRELLE
Alternante



Hortense WIART
Responsable carbone
et services forestiers



Anna CROS
Chargée de développement
carbone



Joseph DE LAPASSE
Chef de projets forestiers



Lucas ELLENS
Ingénieur forestier

Accompagner, Assurer, Renouveler

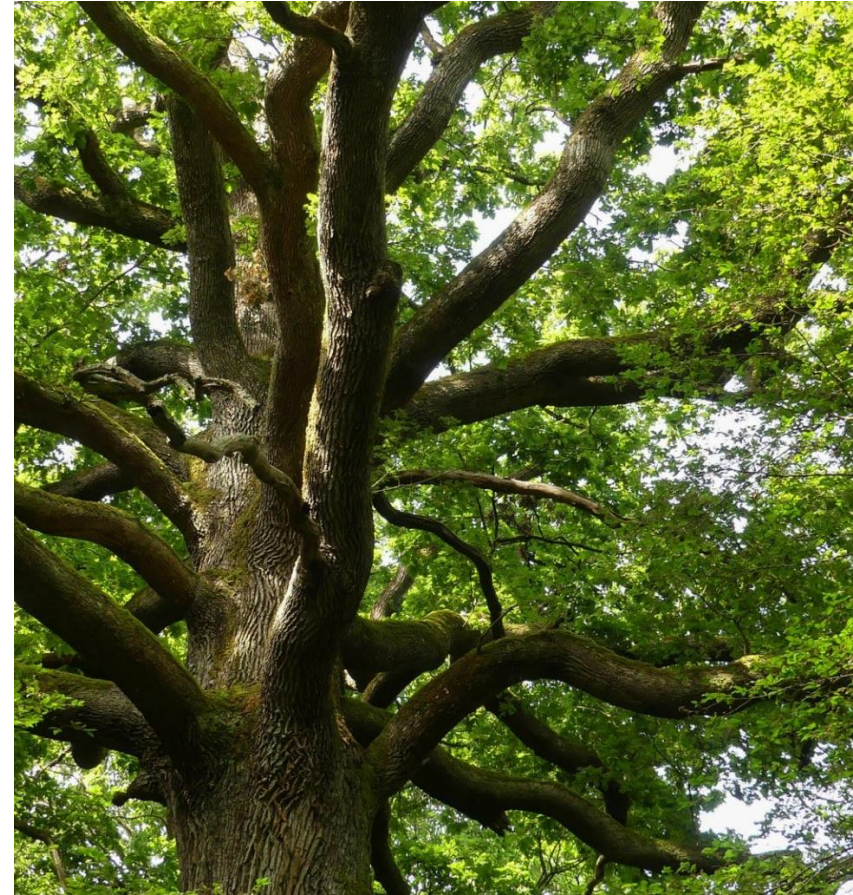
Les forestiers au service des forestiers

Fransylva Services

❖ Objectif → Développer des services / partenariats

- a) Gérer durablement leur forêt
- b) Valoriser le patrimoine forestier
- c) Valoriser le travail produit par les propriétaires

La valorisation financière € et l'accompagnement permet la gestion durable chez les propriétaires privés non professionnels



Assurer

Sylvassur
L'assurance des Forestiers Privés de France

Financements Innovants

Renouveler

Accompagner

LABEL BAS
CARBONE



2 offres de projets carbone forestiers

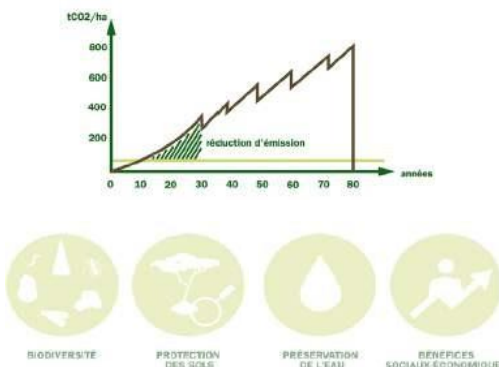
*Qui représentent la **diversité** des forestiers et du territoire*

Soutien aux forestiers adhérents **qui souhaitent reboiser**

**LABEL BAS
CARBONE**

- ❖ Projets **certifiés** auprès du Ministère de la Transition Ecologique
- ❖ Quantification carbone robuste, intégrité environnementale, audit de terrain

Un réseau de partenaires
& un portefeuille de projets



Financements innovants

- ❖ Projets de taille moyenne (1 à 5 ha)
- ❖ Calcul carbone simplifié, indicateurs biodiversité et emploi local, audit documentaire
- ❖ **1 à 1,4€ HT /Plant**

► Partenariats Entreprises forts

Bilan 2021 :

- ❖ **+ 100 projets
plus de 600 ha
(+700 000 arbres)**



❖ **Transparence + 70% des financements fléchés en forêt**



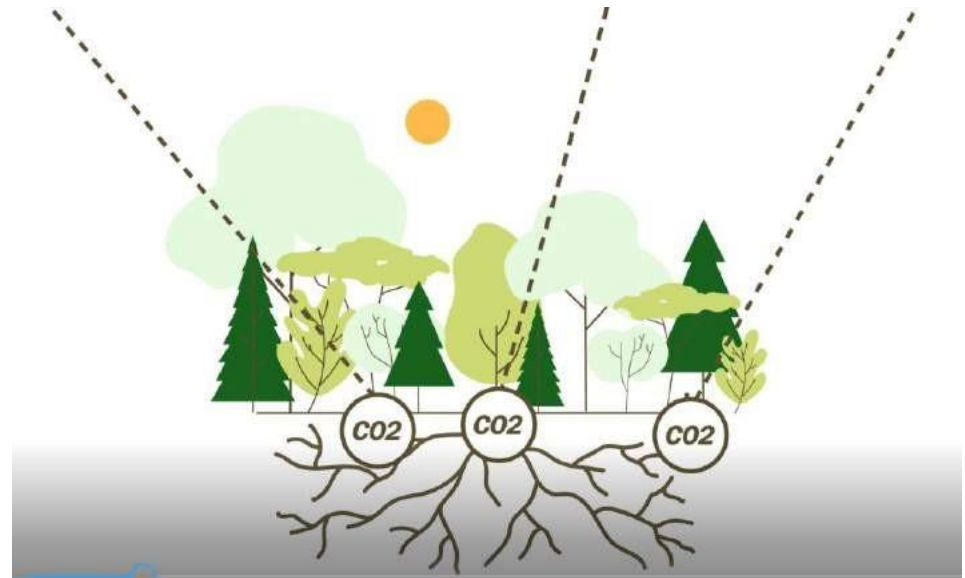
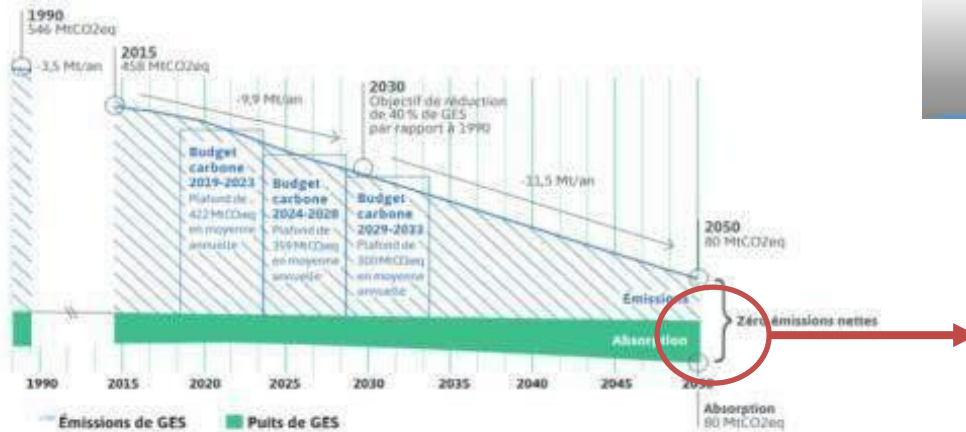
Forêt & Carbone

Atténuation

Puits de carbone : plus d'absorptions que d'émission

- ✓ La forêt absorbe environ 8% des émissions annuelles de GES nationales
- ✓ Puits en forte baisse : mortalité (+35%), baisse de la production biologique (-3%), récolte ...

Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario 5NBC révisée (neutralité carbone).

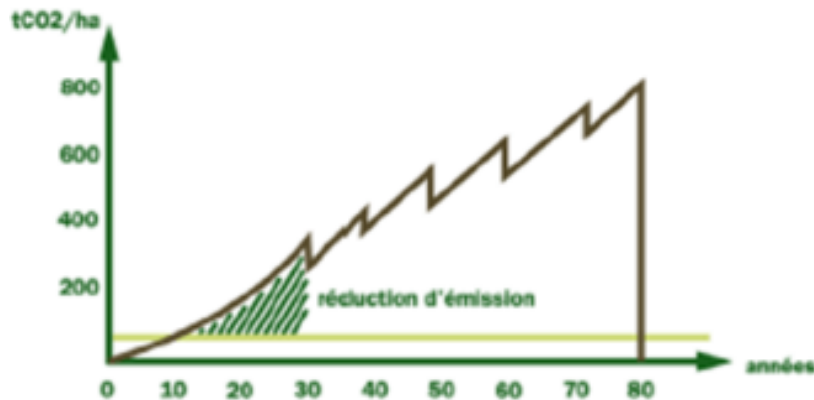


- ✓ **Stratégie Nationale Bas Carbone :**
- ✓ **Objectif 2025 : doubler** (in situ et ex situ)



Label Bas Carbone & Forêt

Contribution des entreprises à des projets forestiers français



Les Objectifs :

- ❖ **Déclencher des changements de pratiques** qui **améliorent la séquestration du carbone** et l'usage des produits bois avec ses **co-bénéfices** (production de bois, emploi, biodiversité, économie locale, eau...)
- ❖ **La finance carbone** : un outil face au **manque de renouvellement forestier** & au **changement climatique**
- ❖ **Gestion multifonctionnelle** :
 - soutenir les **enjeux de la gestion forestière** (sécheresses, crises sanitaires, impasses de gestion)

Outil de certification carbone



Piloté par le



Label Bas Carbone – Les méthodes

► Trois méthodes forestières développées par le CNPF :

- ✓ Méthode **boisement** (friches, terres agricoles,...)
- ✓ Méthode **reconstitution** (peuplements dégradés par des aléas : tempête, maladie, parasites, incendies...)
- ✓ Méthode de conversion de **taillis** en futaie sur souche



Attaque de scolytes sur Epicéas dans le Grand Est

© Sylvain Gaudin – CNPF



Eligibilité du projet LBC

- ✓ Ne **pas avoir avoir débuté les travaux** avant la notification

1 Boisement	2 Reconstitution des peuplements forestiers dégradés	3 Conversion de taillis en futaie sur souche
Conversion de terres qui n'étaient pas forestières 10 ans auparavant	Suite aux aléas naturels ou non (tempête, incendie, dépérissement intense ...)	Station de bonne fertilité, densité minimale des tiges d'avenir
Moins de 15m ³ /ha d'accrus-broussailles	Dégradation survenue 5 ans maximum avant 20% des tiges présentes 50% de pertes foliaires	Taillis âgés de 10 à 30 ans
Diagnostic stationnel	Diagnostic stationnel, de dépérissement ou avis de coupe sanitaire du CRPF	Démonstration de fertilité du taillis

= L'accompagnement de terrain et technique est essentiel pour l'aboutissement d'un projet Labellisé Bas Carbone !!

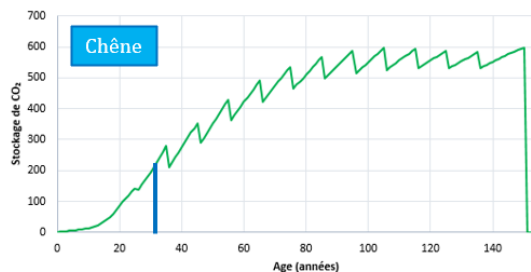


Expertise Carbone

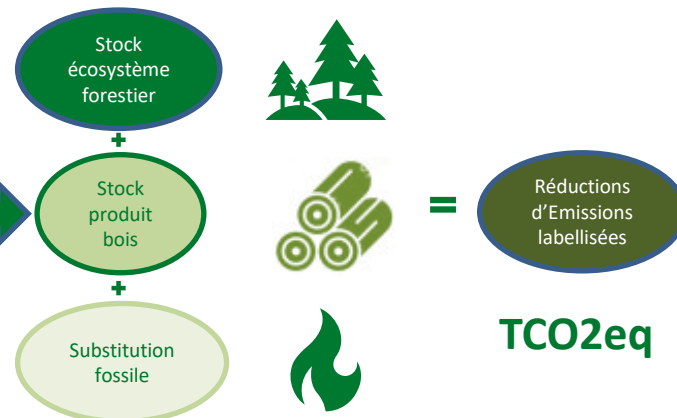


Données de croissance forestière									
Parcelle	Essence	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)	Superficie (ha)
1	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
2	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
3	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
4	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
5	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
6	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
7	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
8	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
9	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10
10	Chêne	10	10	10	10	10	10	10	10

Croissance forestière



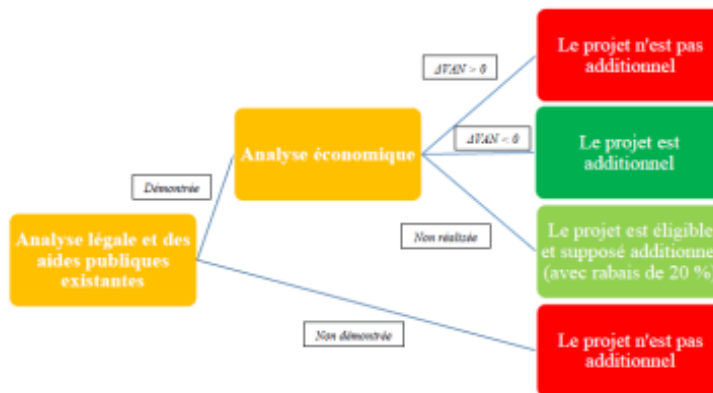
Quantification carbone



Gestion du risque de non permanence → Risque mutualisé par un **système de rabais en %**

Projets additionnels

Aides publiques 50 %
Calcul d'une Valeur Actuelle Nette



❖ Critères de qualité

Intégrité environnementale



- Bonus en points des co-bénéfices
- Important pour les financeurs



BIODIVERSITÉ



PROTECTION
DES SOLS



PRÉSERVATION
DE L'EAU



BÉNÉFICES
SOCIAUX-ÉCONOMIQUES



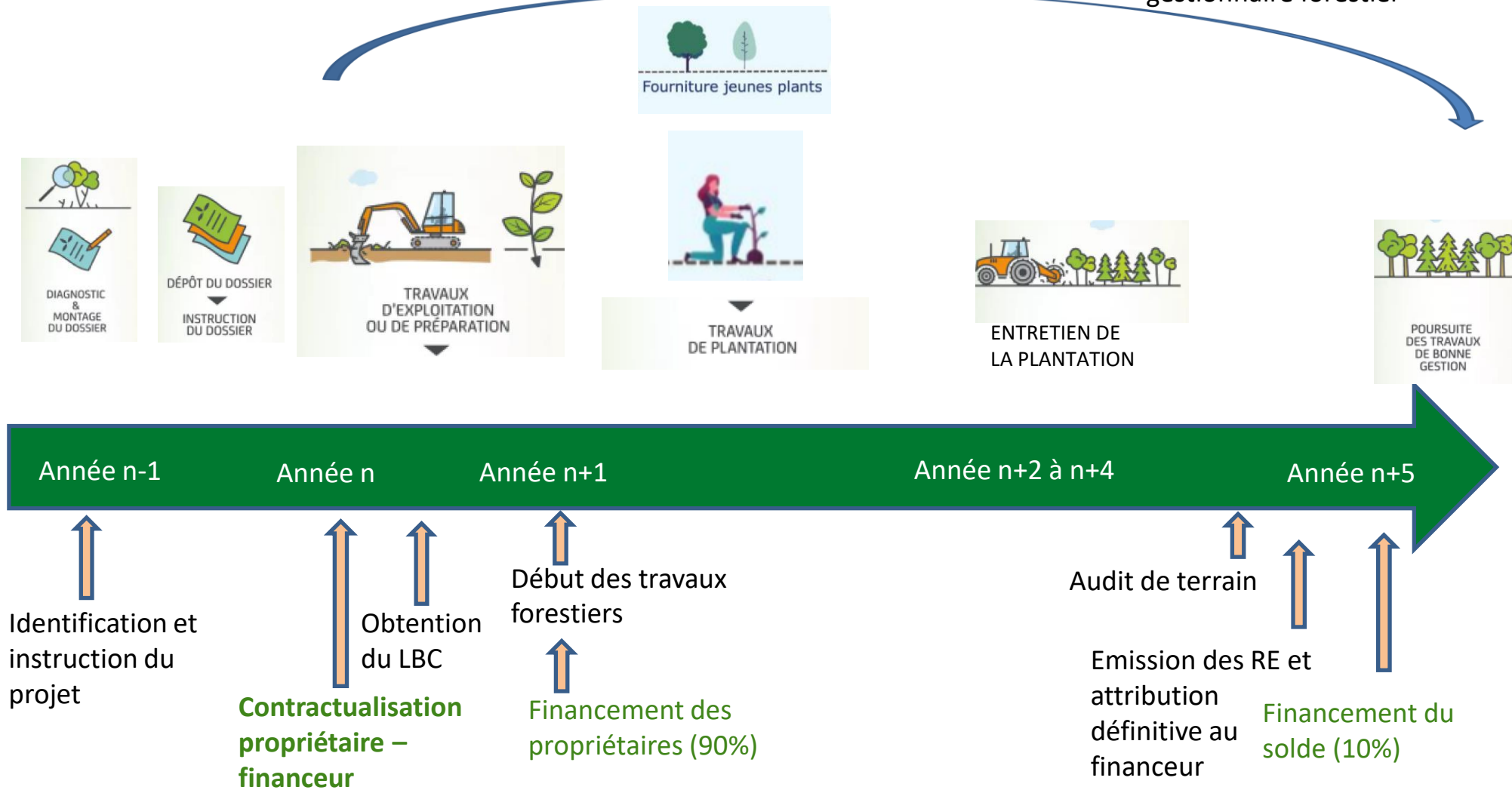
→ 4 critères :

- **Biodiversité** (mélange essences, bordures feuillues)
- **Préservation des sols** (ex : potets travaillés...)
- **Socio-économique** (ETF, certification forestière...)
- **Préservation de l'eau** (adaptation essences au milieu aquatique, ripisylve...)



❖ Etapes d'un projet

Maîtrise d'œuvre d'un gestionnaire forestier



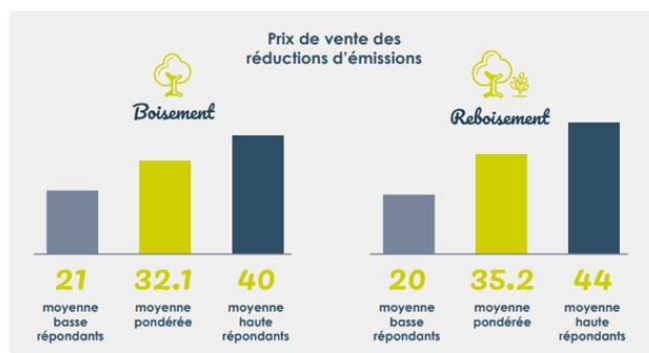
Crédits et financements

► Contrat et engagements

- ✓ Volume de réductions d'émissions escompté
- ✓ Note environnementale (co-bénéfices)
- ✓ Montant du financement et postes de dépenses couverts (travaux de plantation, protections, Maitrise d'Œuvre, entretiens, regarnis...)
- ✓ Engagement du porteur de projet sur la durée de vie du projet (30 ans)
- ✓ Abandonne des droits du porteur de projet sur les Réductions d'Emission
- ✓ Visite de terrain du financeur

Focus

Prix du carbone forestier dans le cadre du Label bas-carbone²



► Prix entre 30€ et 70€/TCO2

- ✓ Vente d'une **prestation de service par le propriétaire** → considéré comme 1 revenu
- ✓ Fiscalité : Bénéfice agricole au réel (particuliers)

Taux de financement des travaux par le Label Bas Carbon

En moyenne : 65% des travaux (sur 5 ans, avec MO et entretiens)

Grandes disparités constatées : le taux de financement varie de **37% à 80%**.
Objectif FS : financer **100% voir + d'ici 2 ans**



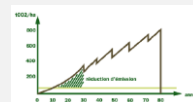
Exemple de projet Label Bas Carbone

Projet 1: Saint Cyr-le-Gravelais (35) boisement de terres agricoles.



Jeune plant de chêne sessile

- ✓ **Surface à boiser:** 5 ha 30 a
- ✓ **Nombre de plants :** 8 400
- ✓ **Essences d'arbres :** 80% Chêne Sessile, 8% Chêne Pubescent, 12% divers feuillus (Noyer, Tilleul, Cormier, Poirier et Néflier)
- ✓ **Période de plantation:** Automne 2022
- ✓ **Potentiel de stockage carbone :**
989 tonnes de CO2 sur 30 ans



Co-bénéfices du projet :



- ✓ Le **travail du sol en bande** où seule la ligne de plantation est labourée permet de limiter l'impact

- ✓ La **grande variété d'essences**, les nombreux feuillus apportent une richesse spécifique assez remarquable auprès de la faune et de la flore



- ✓ **PEFC** certifie une gestion durable de la forêt. Il favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques.

- ✓ **Emploi local :** L'entreprise de travaux forestiers retenue est située dans un rayon entre 50 et 100 km autour du chantier de boisement



Financement
27 500€



Exemple de Projet carbone volontaire

Reconstitution de forêts déperissantes (aléas : tempête, maladie, parasites, incendies...)



- ✓ 7,5 ha de peupliers déperissants
- ✓ **2509 TCO2**
- ✓ Diversité d'essence 85% peupliers, 15% chêne rouvre
- ✓ Essai de nouveaux cultivars adaptés au changement climatique avec le **CRPF**
- ✓ **Préservation des sols**, PEFC
- ✓ **IBP, biodiversité** existante conservée
- ✓ ETF local – 100 km
- ✓ Agglomération Nantaise
- ✓ Aide public AMI Dynamic : 12 500 €

Financement
19 300€

Bouguennais, 44



► Fortes perspectives de développement :

OBJECTIF : financer 1 million de tonnes de CO₂ dans les trois prochaines années avec le LABEL BAS CARBONE



- ❖ Loi climat et Résilience : **obligation de compensation des compagnies aériennes : 100% en 2024**
- ❖ Demandes actuelles chez Fransylva Services de + **100 000 TCO₂** → + **500 ha**

→ déposez votre dossier !

financementsinnovants@fransylva.fr

01 47 20 56 58



*Inciter les propriétaires forestiers à **investir** pour **adapter leurs forêts** ou pour améliorer leur **contribution** à l'atténuation du changement climatique*

PLAN DE RENOUVELLEMENT FORESTIER

1) PROLONGEMENT DU DISPOSITIF PLAN DE RELANCE 2022 JUSQU'AU 30 AVRIL 2023 POUR DÉPOSER UN DOSSIER, DANS LA LIMITE DES FONDS DISPONIBLES

1^{ER} ARRIVÉ 1^{ER} SERVI

2) FRANCE 2030 PREND LE RELAIS À PARTIR DU 1^{ER} MAI 2023

150 M€ DE FINANCEMENT

Cadre général

- Propriétaire forestier seul ou regroupé sous un mandataire
- Pas de seuil de surface, montant de subvention minimum de **3000 €**
- Le propriétaire présente un Document de Gestion Durable valide

<u>Volet 1</u> Peuplements sinistrés	Jusqu'à 80% (taux min 50%)
<u>Volet 2</u> Peuplements dépérissants ou vulnérables aux effets du changement climatique	Jusqu'à 60% (taux min 37,5%)
<u>Volet 3</u> Peuplements pauvres ou de conditions d'exploitation difficiles	Jusqu'à 60% (taux min 37,5%)

- Création de critères de bonification + 15% : PEFC et « Faire filière » pour atteindre le taux max

Volet 1 Peuplements sinistrés

A	Epicéas scolytés	+ 20% Mortalité Arrêté préfectoral de lutte obligatoire
B	Sécheresse, grêle, ravageur, agent pathogène	+ 20% Mortalité valeur de la récolte sur pied : 3x le montant du reboisement pour les plantations en plein, 5x le montant pour les enrichissements
C	Incendies	Entre 01/2019 et 03/2023 20% arbres dominants ou d'avenir détruits
D	Échecs de plantation + 5ans	Cas de force majeure + 50% mortalité

Volet 2 Peuplements dépérissants ou vulnérables aux effets du changement climatique

A	Dépérissant	+ 20% Mortalité Toutes opérations / valeur de la récolte sur pied : 3x le montant du reboisement pour les plantations en plein, 5x le montant pour les enrichissements +5% Mortalité Enrichissement, travaux sylvicoles, régénération
B	Vulnérables mais non dépérissant	Enrichissement, travaux sylvicoles, régénération 5x montant de l'enrichissement

Volet 3 Peuplements pauvres et conditions d'exploitation difficiles

A	Pauvres : recrues + 10 ans, accrus, taillis, mélange TF	< 25 cm Ø hors réserve de futaie et <10m² surface terrière de réserve de futaie Toutes opérations / valeur de la récolte sur pied : 3x le montant du reboisement pour les plantations en plein, 5x le montant pour les enrichissements +5% Mortalité Enrichissement, travaux sylvicoles, régénération
B	Exploitation difficile	Trouées < 5000m ² dans les futaies irrégulières

Opérations éligibles :

Opération 1 : Plantation en plein sur terrain nu après la coupe

Aides à partir du **barème**

à partir de 4 ha : 20% de diversification et 2 essences (éléments éco préexistants pris en compte)

À partir de 25ha : 20% de diversification et 3 essences

Opération 2 : Plantation en enrichissements : 80 placeaux/ha

Aides sur la base de devis/factures

Opération 3 : Travaux sylvicoles favorisant les essences d'avenir

Aides sur la base de devis/factures

Opération 4 : Régénération naturelle maîtrisée

Aides sur la base de devis/factures

Travaux pour propre compte pris en charges sur **factures d'investissements matériels**

Constitution des dossiers :

- ▶ Les pièces justificatives suivantes sont à renseigner par l'**expert**, le **gestionnaire** ou le **propriétaire avec validation du CRPF** :
 - ✓ **Fiche Diagnostic** (qui intègre les éléments écologiques à conserver)
 - ✓ **Plan de reboisement prévisionnel pour chaque itinéraire**
 - ✓ **Descriptif du dispositif de plantation**
 - ✓ **Tableau récapitulatif (surface, composition, coût de chaque itinéraire)**
 - ✓ Option (volet 1 et 2) : Autorisation de coupe sanitaire, BIOCLIMSOL, Protocoles de description ARCHI/DEPERISS



Dépôt des dossiers :

- ▶ Faire la demande d'accès à la plateforme par mail

france2030@gipatgeri.fr

PLATFORME :

<https://connexion.cartogip.fr/>

Calendrier

- ▶ Dépôt de dossier au service instructeur avant le 31/05/2024
- ▶ Dépôt « au fil de l'eau » des dossiers sur la plateforme CARTOGIP
- ▶ Instruction par les DDT ou DRAAF

Contact

Fransylva Services

[Renseigner un projet](#)

01 47 20 66 55

financementsinnovants@fransylva.fr





Merci de votre attention

eric.toppan@fransylva.fr

hortense.wiart@fransylva.fr